LE DAUPHINÉ libéré

Vendredi 14 novembre 2026

Chabeuil

Jean-Philippe Leroy est le deuxième meilleur caviste de France

Le fondateur de la cave indépendante Vinothentik, à Chabeuil, participait pour la septième fois au concours du meilleur caviste de France, qui s'est tenu les 25 et 26 octobre à Pertuis. Questionnaires, dégustations, mises en situation... Le médaillé d'argent 2026 raconte les coulisses d'une compétition très technique.



Jean-Philippe Leroy est le créateur de la cave indépendante Vinothentik à Chabeuil. Photo P.d.B.

Cette fois, c'est (presque) la bonne! Depuis 2014, Jean-Philippe Leroy, fondateur de la cave Vinothentik, à Chabeuil, s'essaie inlassablement au concours biennal du meilleur caviste de France. Organisé par le Syndicat des cavistes professionnels les 25 et 26 octobre à Pertuis, dans le Vaucluse, il comportait plusieurs épreuves de culture, de mises en situation et de dégustation. Le caviste indépendant avait déjà atteint la troisième place en 2018. Cette année, il remporte l'argent.

« J'ai commencé à me préparer en février. J'ai une tablette sur laquelle j'ai rempli plus de 1400 fiches depuis 12 ans. Il faut faire de la veille sur l'actualité, lire la presse spécialisée, apprendre chacune des 386 appellations françaises, avec leurs cahiers des charges, mais également les vignobles et alcools du monde entier. »

Après un questionnaire de présélection en ligne, 40 cavistes se rendent aux épreuves de qualifications. Elles consistent en un second questionnaire comportant des mises en situation. « On avait par exemple un client qui cherche un accord avec une raclette, mais qui n'aime pas le vin blanc... L'idée n'est pas seulement de lui proposer du rouge, mais d'élargir le spectre. J'ai proposé un cidre. Il y a aussi des cartes de pays où il faut situer les appellations. »

Une épreuve mystère très trompeuse

S'ensuit une étape de dégustation à l'aveugle qui demande de commenter la boisson, donner son origine, estimer le prix d'achat et de vente...

Les 15 demi-finalistes sélectionnés s'affrontent notamment sur une épreuve mystère particulièrement piégeuse. « C'était une mise en situation avec une personne qui souhaitait nous vendre des bouteilles pour 1100 euros en espèce. Sur les photos, elles ont leurs étiquettes déchirées. Je l'ai d'emblée orienté vers un commissaire-priseur car on ne peut pas acheter à un montant aussi élevé en espèce. Ça peut être considéré comme du recel. »

Parmi ces six bouteilles mystère, il était aisé (pour des connaisseurs) d'identifier l'étiquette d'un Château Mouton Rothschild de 1945, « reconnaissable avec le V de la victoire. » Il était moins évident d'identifier un Château d'Yquem 2012. En effet, « c'était un piège : ils n'ont pas produit de bouteilles cette année-là! »

Une reconversion professionnelle

Jean-Philippe Leroy figure alors parmi les huit finalistes. En direct sur YouTube, ils enchaînent cinq épreuves similaires aux précédentes, mais d'une difficulté cyclopéenne. « J'ai pu voir l'évolution de la difficulté. Le gagnant du concours en 2014 n'aurait pas été sûr de les réussir! »

Pour l'ancien ingénieur chercheur, qui a opéré une reconversion professionnelle avant d'ouvrir sa cave en 2011, cette médaille est une reconnaissance de plus. « Je suis originaire de Bourgogne donc j'avais baigné un peu dans le milieu. Le vin a été une passion que j'ai alimentée dans les années 1990 en créant des groupes de dégustation. Puis je me suis inscrit à l'université du vin de Suze-la-Rousse où j'ai fini major de promo. » Le concours est une chose, mais l'essentiel est de continuer à transmettre sa passion, en mettant l'accent sur la découverte de bouteilles méconnues.

● **P.d.B.**